

**2022**

**Stage Avancés  
du 24 au 29 octobre  
en Alsace**

**Stage Tous niveaux  
du 31 octobre au 5 novembre  
dans l'Allier**

**Contactez l'association**

**ASSOCIATION  
ENTRELACS**

2bis rue Victor Hugo  
91300 Massy

**CONTACT**

Mail : [entrelacs.pressel@gmail.com](mailto:entrelacs.pressel@gmail.com)

**N° SIRET  
452 046 162 000 31**

**11 75 51279 75 Déclaration d'activité  
auprès des préfets d'Ile de France.**

# **STAGES DE FORMATION À L'ART DU TOUCHER**

SELON SIMEON PRESSEL



*Entrelacs*

**STAGES**

À CHAQUE STAGE, LA PRATIQUE  
D'UN ART EST PRÉVUE.

**CERTIFICATION**

**Entrelacs,**

Le mouvement crée la chaleur,  
la chaleur crée la vie

# STAGES DE FORMATION A L'ART DU TOUCHER

SELON SIMEON PRESSEL

L'art du toucher selon Simeon Pressel se fonde sur la vision de l'homme telle qu'on la découvre dans l'Anthroposophie, à savoir la tripartition humaine : corps, âme, esprit, dans un profond respect de l'être humain.

Cette technique, entièrement manuelle et non médicalisée, a été élaborée par le **Dr. Simeon PRESSEL** (1905-1980) qui l'a exercée pendant quarante années, avant de la transmettre. Il la définit comme un moyen de défaire et remettre en ordre «les noeuds du destin».

Les perturbations de la circulation des flux énergétiques vitaux s'inscrivent petit à petit dans la musculature y entraînant une perte de souplesse et d'élasticité pour aboutir à un état «sclérosé» qui, s'il n'est pas pris en charge, amènerait à un dysfonctionnement des organes et/ou à la maladie. Effectué régulièrement, ce «massage de bien-être» prévient la maladie et participe à une meilleure hygiène de vie.

L'art du toucher du Dr. Pressel peut revitaliser un muscle contracté, crispé, dur, qui a perdu sa souplesse et permettre que les flux énergétiques vitaux circulent à nouveau, ce qui, allié à une thérapie ou un soin médical adapté, peut améliorer durablement l'état de l'usager.

Il est un moyen de s'ouvrir à nouveau à son corps, de le dynamiser, d'appeler l'être intérieur à assumer ce qu'il est, animé de son propre mouvement de vie et en accord avec le monde extérieur.

## PRIX

**Prise en charge individuelle** : 630 €

*Pour les étudiants ou chômeurs,  
possibilité d'arrangement.*

**Prise en charge par l'entreprise** : 1000 €

**Arrhes** : 150 €

**Frais d'hébergement** : 130 €

**Frais de nourriture** : 150 €

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Un mois avant le début du stage.

Pour le week-end de rencontre des certifiés les frais d'hébergement, de nourriture sont à la charge de chacun et les frais collectifs sont à partager (location de la salle).

*L'adhésion à l'association est demandée.*

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir un entretien avec un formateur.

Recevoir un massage complet d'un praticien Pressel.

## CONDITIONS DE CERTIFICATIONS

Participer à sept stages de formation Pressel.

Donner à trois personnes dix séances à chacune, en prenant note des faits marquants en vue de les partager lors du week-end de certification.

Faire un écrit substantiel sur un thème de son choix en lien avec l'art du toucher selon Simeon Pressel.

En fin de formation, donner une séance à un formateur.

## INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Par téléphone

**Jacques Rouf**

06 45 10 13 53 / 05 55 25 46 26

**Michèle Laugier**

06 27 26 07 98

**Sylvie Berbaum**

07 81 69 17 41

Par mail

**Association entrelacs**

entrelacs.pressel@gmail.com

**Marie-Ange Martinez**

marieange.mam@free.fr

**Odile Pouvreau**

odilepouvreau1@gmail.com

Les journées commenceront à 8h30. Pour une meilleure organisation, nous souhaitons que les stagiaires soient présents dès le dimanche soir, à partir de 18h. Fin du stage à 15h00.

## PRIÈRE D'APPORTER :

- 1 drap plat pour la pratique
- 1 brosse de soie
- 1 paire de chaussettes de laine épaisse
- 1 bouillotte
- 1 huile de massage
- 1 protection (grande chemise, blouse ou tee-shirt large)
- 1 paire de chaussons
- 1 support pour prendre des notes

# INSCRIPTION AUX STAGES PRESSEL

**JE M'INSCRIS AU(X) STAGE(S)  
HEBDOMADAIRE(S) :**

- Tous niveaux
- Niveau avancé

## **J E VERSE 150€ D'ARRHES PAR STAGE**

Engagement et versement des arrhes souhaité dès à présent et indispensable au minimum un mois avant le début du stage. Les arrhes à l'ordre de l'association Entrelacs seront encaissés à réception (si désistement plus d'un mois avant le stage, 100 % des arrhes sont reportés sur un prochain stage. Si désistement moins d'un mois avant le stage, 50 % des arrhes sont reportés sur un prochain stage, exception faite pour un motif de dernière minute justifié).

Je souhaite être hébergé(e)

## **ADHÉSION À L'ASSOCIATION ENTRELACS**

(obligatoire sur l'avis de l'assemblée générale)

COTISATION DE 25€ POUR L'ANNÉE

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Métier \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_